

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	2026 AT04
Publication :	10/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE PARIS PANTHEON ASSAS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	4 - Science politique
Date d'ouverture des candidatures :	10/02/2026
Date de clôture des candidatures :	10/03/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	06/02/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif: Corinne LE DUC / André BARBOSA

N° de téléphone: 01 44 41 56 19

01 44 41 55 21

N° de fax: 01 44 41 56 20

E-mail: drh-ater@assas-universite.fr

Dossier à envoyer à :

12, PLACE DU PANTHEON

75231, PARIS CEDEX 05

Spécifications générales de cet appel à candidatures :**Profil appel à candidatures :**

Job profile : No profile

Champs de recherche EURAXESS : Other - Political sciences

Spécifications détaillées de cet appel à candidatures :

Vous devez impérativement vous inscrire en ligne et transmettre votre dossier sous format papier, de préférence en envoi recommandé simple au plus tard le **10 mars 2026, 23h59**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Université Paris-Panthéon-Assas

DRH

Recrutement ATER

12 place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

Votre dossier doit être constitué de deux parties :

- une partie administrative avec : la fiche de candidature datée et signée, la copie recto-verso d'une pièce d'identité, le cas échéant le titre de séjour et autorisation provisoire de travail, et selon la situation dans laquelle vous postulez les pièces justificatives indiquées et téléchargeables lors de votre inscription.
- une partie scientifique avec : la copie du diplôme correspondant à votre situation, un curriculum vitae, la liste des travaux et articles, un résumé ou plan de thèse et le cas échéant l'attestation de votre directeur de thèse.

La durée du contrat est d'un an : du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027. La prise de fonction est conditionnée par la signature du procès-verbal d'installation, votre présence est obligatoire le 1er septembre 2026.

Référence :

Décret n°88-654 du 7 mars 1988 modifié, relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, vous pouvez vous rendre sur le site de l'université pour prendre connaissance de l'arrêté et du dossier pour la campagne de recrutement 2026/2027.